



De l'expérimentation vers des rues aux écoles

01

Les étapes du projet
« rues aux écoles »

Les Rues aux Enfants



Ludomouv'
(ludothèques mobiles)



Rue des Coutures-Saint-Gervais (3^e)

Rue Bignon (12^e)



Rue des Prêtres Saint-Severin (5^e)



CARTE DES 57 NOUVELLES «RUES AUX ÉCOLES»

Situation de départ
893 établissements maternels et
primaires, publics et privés dans
des contextes urbains très variés

Création de rues aux écoles pour
permettre un retour à l'école en
septembre 2020 dans le respect
des recommandations sanitaires
de distanciation physique.

Dispositifs temporaires





ZONE FERMÉE



Rue de la Guadeloupe – 18e



ZONE APAISÉE



Rue Gustave Doré – 17e



Avenue Lamoricière – 12e



Rue Gustave Zédé – 16e

Dispositifs de fermeture

-> Automne 2020 : Remplacement des dispositifs provisoires par des portails définitifs fermés avec des cadenas



Pérennisation des aménagements temporaires et végétalisation

Études en cours par les services techniques : paysages de référence



Rue des Rosiers – 4^{ème}



Rue Manuel – 9^{ème}



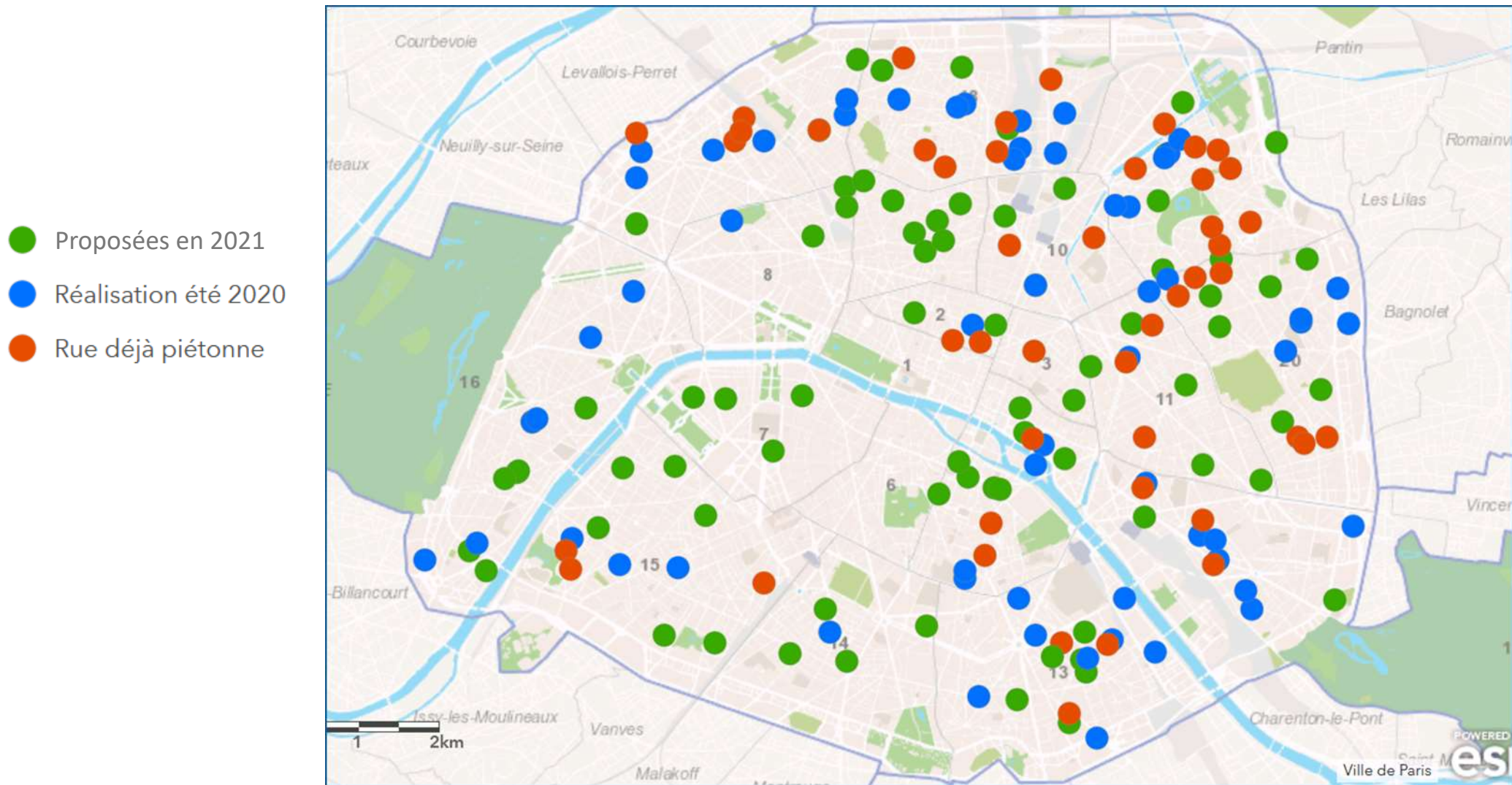
Rue des Martyrs – 9^{ème}



Rue de Sully – 4^{ème}

Vague été 2021

Cartographie des voies incluant les aires déjà piétonnes (traitement été 2020 et aires piétonnes pré existantes)



Un marché conception et prototypage de rues aux écoles

Deux catégories d'objectifs

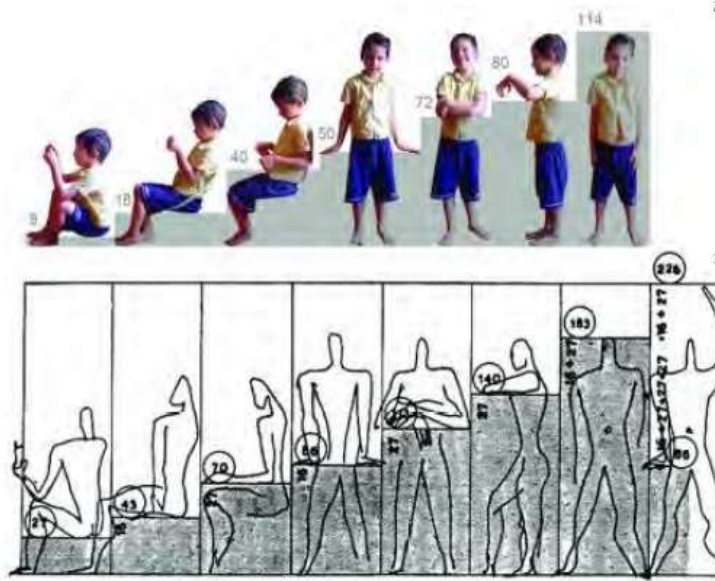
Imaginer de nouveaux usages pour l'école et pour le quartier

Favoriser le bien être et les interactions, notamment entre l'école et la rue
Offrir des espaces communs de haute qualité à l'ensemble du quartier

Créer une identité s'inscrivant dans la continuité du vocabulaire parisien

Proposer une certaine homogénéité esthétique et des repères dans la ville
Utiliser et adapter les éléments existants au catalogue avant d'en inventer de nouveaux et veiller à leur pérennité.

A terme la palette d'interventions retenue a vocation à intégrer les « catalogues » de la ville



1. Les yeux à 1,20
Canton de Bâle
2019

2. MODULOR de Lenfant
PFE de l'Ecole Supérieure de Versailles
M. Vassent-Garaud
2008/2009

3. MODULOR
Le Corbusier
1946

AREP



02

Les typologies de « rues aux écoles »
parisiennes

Production catalogues d'inspirations

Catalogues des aménagements réalisables par les services et des ressources existantes : mobiliers, marquages au sol, objets facilement mobilisables dans le cadre des marchés existants



FERMETURE PÉRENNE DE LA RUE

Fermer la rue en laissant un passage limité à la circulation

Cette fermeture pérenne rend possible un apaisement important de la rue, favorable aux piétons, mobiles ou statiques. L'accès motorisé, qui reste limité, permet l'accès aux véhicules de secours et des services publics. Dans le cadre des rues aux écoles, la fermeture pérenne de la rue sécurise les cheminements des enfants et des personnes qui les accompagnent et agrandit les espaces d'attente et ceux permettant d'autres usages, notamment lors de la suppression du stationnement des véhicules motorisés. Il est à noter que ce type de dispositif n'est possible que dans très peu de cas, qui sont constitués des situations où il n'y a pas d'accès charretier riverain (entrée de garage, accès à une cour intérieure, etc.).

Objectifs de l'action :

- ▶ Sécuriser les entrées et sorties scolaires ainsi que des chemins maison-école pour les écoliers
- ▶ Diminuer la pollution atmosphérique aux abords de l'école
- ▶ Agrandir les espaces piétons d'attente
- ▶ Diversification des usages de la rue

| | |
|------------------------------------|---|
| Modalités de mise en oeuvre | Prise d'arrêt de piétonisation après instruction technique. Suppression du stationnement des véhicules motorisés (voitures et 2RM). Fabrication sur mesure des barrières pivotantes ou autre outil de fermeture de la circulation à étudier. Obligation de déclaration de travaux : DT (déclaration de projet de travaux) - DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux). Idéalement à accompagner d'une modification du plan de circulation. |
| Coût et calendrier | Coût : Barrière pivotante sur mesure : 10 000€/unité. Délais de fabrication à prévoir (jusqu'à 2 mois). Borne escamotable : entre 10 000 et 30 000€/unité (hors coût de fonctionnement liés à sa gestion centralisée). Mise en œuvre réservée pour l'instant à quelques sites très spécifiques, du fait de cette problématique de gestion. |
| Points d'attention | Gestion de la barrière pour ramassage des ordures ménagères, intervention de services, etc. Solution de gestion de la fermeture : pas de cadenas, ou cadenas avec clé voire remise uniquement aux services publics (caisse des écoles, DPE, DEVE + DPSP et pompiers). À appliquer idéalement sur une rue avec peu de commerces, sans parkings privés. Cette solution ne peut pas être mise en œuvre en cas de circulation de bus sauf à modifier le tracé de la ligne. |



Rue Richomme, Paris 18^e ©Ville de Paris

FERMETURE PÉRENNE DE LA RUE

Fermer la rue en ne permettant pas le passage des véhicules

Cette fermeture pérenne rend possible un apaisement important de la rue, favorable aux piétons, mobiles ou statiques. Dans le cadre des rues aux écoles, la fermeture pérenne de la rue sécurise les cheminements des enfants et des personnes qui les accompagnent et agrandit les espaces d'attente et ceux permettant d'autres usages, notamment lors de la suppression du stationnement des véhicules motorisés. Il est à noter que ce type de dispositif n'est possible que dans très peu de cas (situation où aucun véhicule, à l'exception éventuelle des pompiers, n'est amené à passer).

Objectifs de l'action :

- ▶ Sécuriser les entrées et sorties scolaires ainsi que les chemins maison-école pour les écoliers
- ▶ Contribuer à la diminution de la pollution atmosphérique aux abords de l'école
- ▶ Agrandir les espaces piétons d'attente
- ▶ Diversifier les usages de la rue

| | |
|------------------------------------|--|
| Modalités de mise en oeuvre | Installation de barrières physiques fixes (croix St-André, jardinières, potelets sécables...) ; palette d'outils à compléter au gré des projets. Suppression du stationnement des véhicules motorisés (voitures et 2RM). Prise d'arrêt de piétonisation après instruction technique (dont avis pompiers). |
| Coût et calendrier | Barrières « Croix Saint-André » : en fonction des dimensions entre 60 et 100€/unité. Potelets : 25 à 50€/unité. Blocs granit : en fonction des dimensions entre 120 et 240€/unité. |
| Points d'attention | À appliquer sur une rue sans commerces, ni passage de porte cochère ni accès à un parking. Le ramassage des ordures ménagères et les éventuelles livraisons doivent être étudiés avec les services concernés afin de savoir s'ils peuvent se gérer sur la rue la plus proche. Le besoin d'accès des véhicules de la caisse des écoles et des services espaces verts et propreté doit être pris en compte et également géré à proximité. Un tel dispositif est impossible à mettre en place en cas de circulation de bus sauf à en modifier le tracé. Seule la solution avec potelets sécables permet de maintenir un passage pour les pompiers ; les autres solutions ne peuvent pas être utilisées lorsque les accès aux façades à défendre contre l'incendie se situent dans ce tronçon. |



Rue Sadi Lacoïnte, Paris 19^e @Ville de Paris



Rue des Hospitalières Saint Gervais, Paris Centre @Ville de Paris

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA RUE

Fermer la rue à certains horaires

Cette fermeture temporaire rend possible un apaisement de la rue, favorable aux piétons, mobiles ou statiques. Dans le cadre des rues aux écoles, la fermeture de la rue sécurise les cheminements des enfants et des adultes les accompagnant et agrandit les espaces d'attente, permettant ainsi d'autres usages, notamment lorsque le stationnement des véhicules motorisés est supprimé. La nature temporaire du dispositif permet une souplesse de fonctionnement de la rue, un faible coût d'installation et une adaptation aux horaires d'entrées et sorties scolaires. Son bon fonctionnement dans la durée est cependant soumis à plusieurs conditions. Bien que ce dispositif corresponde à de plus nombreuses configurations que les fermetures pérennes, il n'est pas prioritaire et ne doit être mis en place qu'en dernier recours (apaisement de la rue moins important, coûts de gestion...).

Objectifs de l'action :

- ▶ Sécuriser les entrées et sorties scolaires ainsi que les cheminements maison-école pour les écoliers
- ▶ Contribuer à la diminution de la pollution atmosphérique aux abords de l'école
- ▶ Diversifier les usages de la rue
- ▶ Permettre une adaptation du fonctionnement de la rue aux horaires d'entrées et sorties scolaires

| | |
|-----------------------------------|--|
| Modalités de mise en œuvre | Prise d'arrêt de piétonisation temporaire. Idéalement suppression du stationnement. Moyens humains à déterminer pour gérer la barrière Vauban. |
| Coût et calendrier | Barrière Vauban : 80€/unité. Tréteau + bâche : 50€/unité. Délai de quelques jours entre la commande et la mise en œuvre en fonction du plan de charge des services et entreprises. |
| Points d'attention | Applicable en cas de rues à sens unique, avec un faible débit de véhicules motorisés et sans circulation de bus. Risque de report de circulation et de congestion sans information et communication bien en amont. Cela implique ainsi d'installer une présignalisation ou encore un jalonnement d'un itinéraire de déviation. Nécessaire identification de volontaires prêts à s'engager dans la durée pour mettre en place et tenir les barrières. Ces volontaires sont alors « collaborateurs occasionnels du service public ». |



Piétonisation temporaire à l'aide d'une barrière Vauban, rue Mouffetard, 5^e arrondissement de Paris



Piétonisation temporaire, rue Mahler, Paris Centre 6^e arrondissement de Paris

AIRE PIÉTONNE

Mettre en place une aire piétonne permanente

Ce dispositif est pertinent afin de rendre prioritaires les mobilités actives (marche et vélo) sur les mobilités motorisées. Seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler (riverains, livraisons, secours...) et ceux-ci circulent à l'allure du pas. L'aire piétonne permet d'instaurer un ralentissement des mobilités motorisées, en faveur de mobilités piétonnes plus sûres. Le stationnement de véhicules motorisés y est proscrit, ce qui permet de libérer de l'espace. Il est conseillé d'élargir ce dispositif à d'autres voies alentour afin de créer un réseau de rues apaisées sécurisant les cheminements maison-école.

Objectifs de l'action :

- ▶ Sécuriser les entrées et sorties scolaires ainsi que les cheminements maison-école pour les écoliers.
- ▶ Contribuer à la diminution de la pollution atmosphérique aux abords de l'école. Prioriser les piétons sur la chaussée.
- ▶ Diversifier les usages de la rue

Modalités de mise en oeuvre

Fermeture physique non obligatoire, une simple signalisation verticale et horizontale est réglementairement suffisante. Aménagements en entrée de zone et marquages récréatifs conseillés. Prévoir, par panneau, l'autorisation de circulation des véhicules de propreté et de collecte. S'il est observé que ce type de signalisation ne permet pas un ralentissement assez important, il est nécessaire d'expérimenter des dispositifs complémentaires.

Suppression du stationnement à l'intérieur de l'aire piétonne.

Organisation des livraisons et de l'accès des riverains, services de secours et des services urbains.

Pas de marquage cyclable spécifique / suppression des marquages cyclables existants (priorité aux piétons sur toute la rue).

Prise d'arrêt d'aire piétonne.

Instruction technique en cas d'aménagements (avis sapeurs-pompiers, sous 4 semaines).

Coût et calendrier

4 panneaux sur tube : 1500 euros.

2 logos horizontaux sur chaussée : 500 euros (délai de quelques jours).

Points d'attention

Applicable sur des voies à sens unique, sans circulation de bus ni piste cyclable "rapide". En l'absence d'aménagements, risque de non-respect par les automobilistes.



Rue des Lyonnais, Paris 5^e ©Ville de Paris

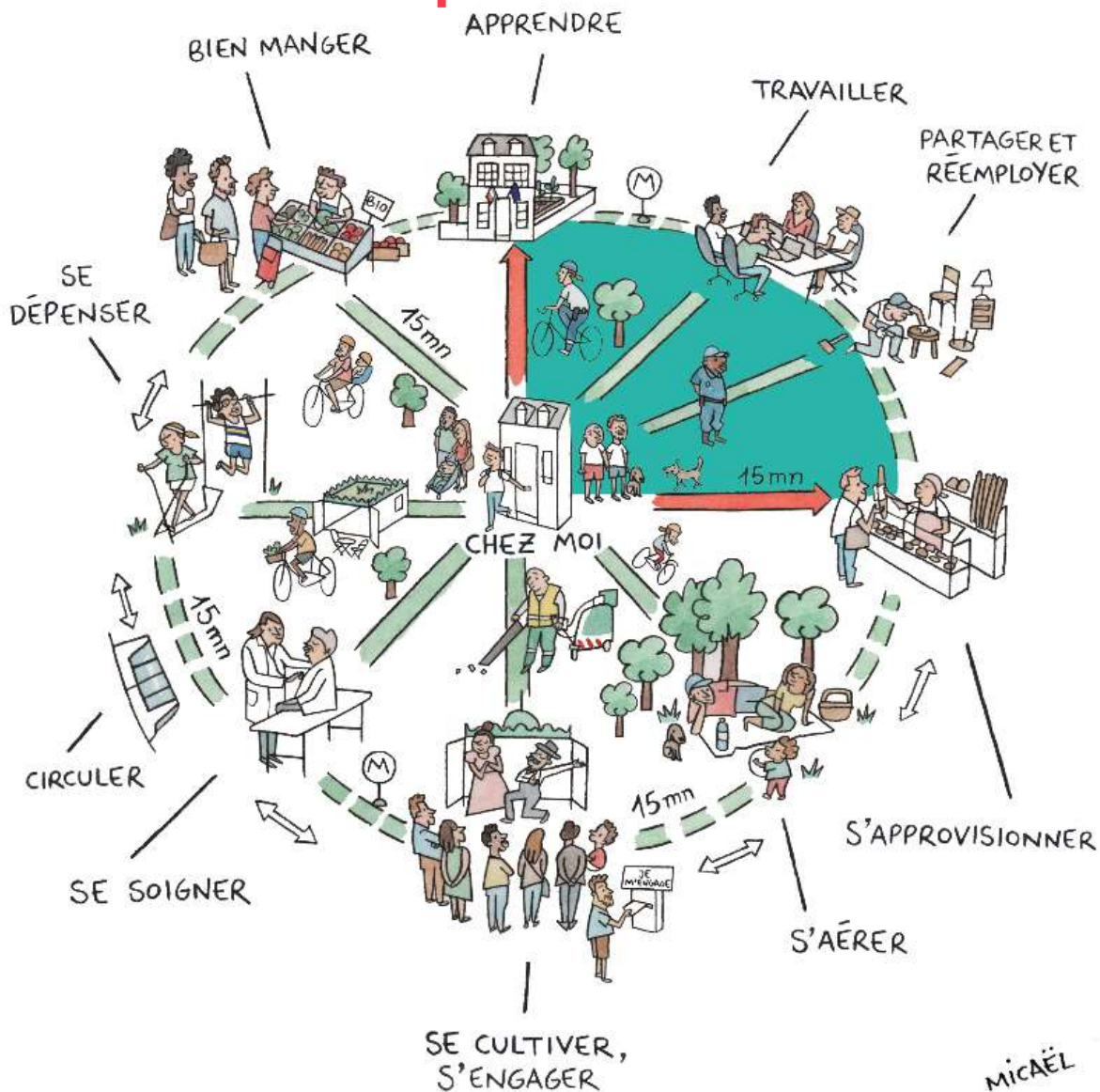


Rue du Moulin de la vierge, 14^e ©Ville de Paris

03

La « rue aux écoles » :
Nouvelle capitale de quartier

Le Paris du quart d'heure



Carlos Moreno
professeur associé à l'Institut d'administration des
entreprises de Paris

Six fonctions essentielles à 15 min : 1km à pied,
3km à vélo

habiter, travailler, s'approvisionner, se soigner,
apprendre, s'épanouir.

Temps de trajet à pied aux équipements de base

École < 3 min

Épicerie/ supermarché < 2 min

Médecin, hôpital < 2 min

Stade gymnase < 5 min

Cinéma et piscines < 10 min

Gazette des communes, INSEE, sept 2020

Les Cours Oasis

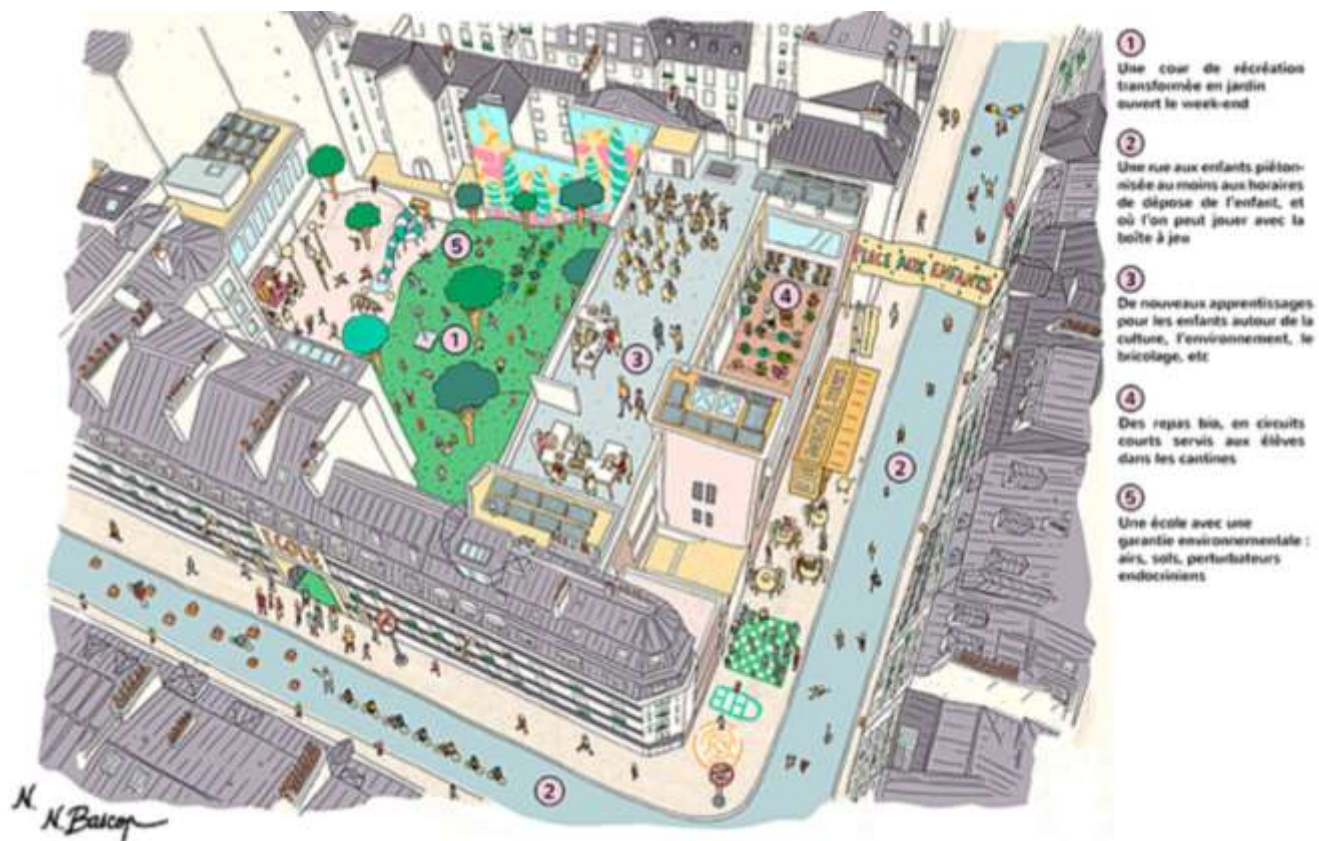
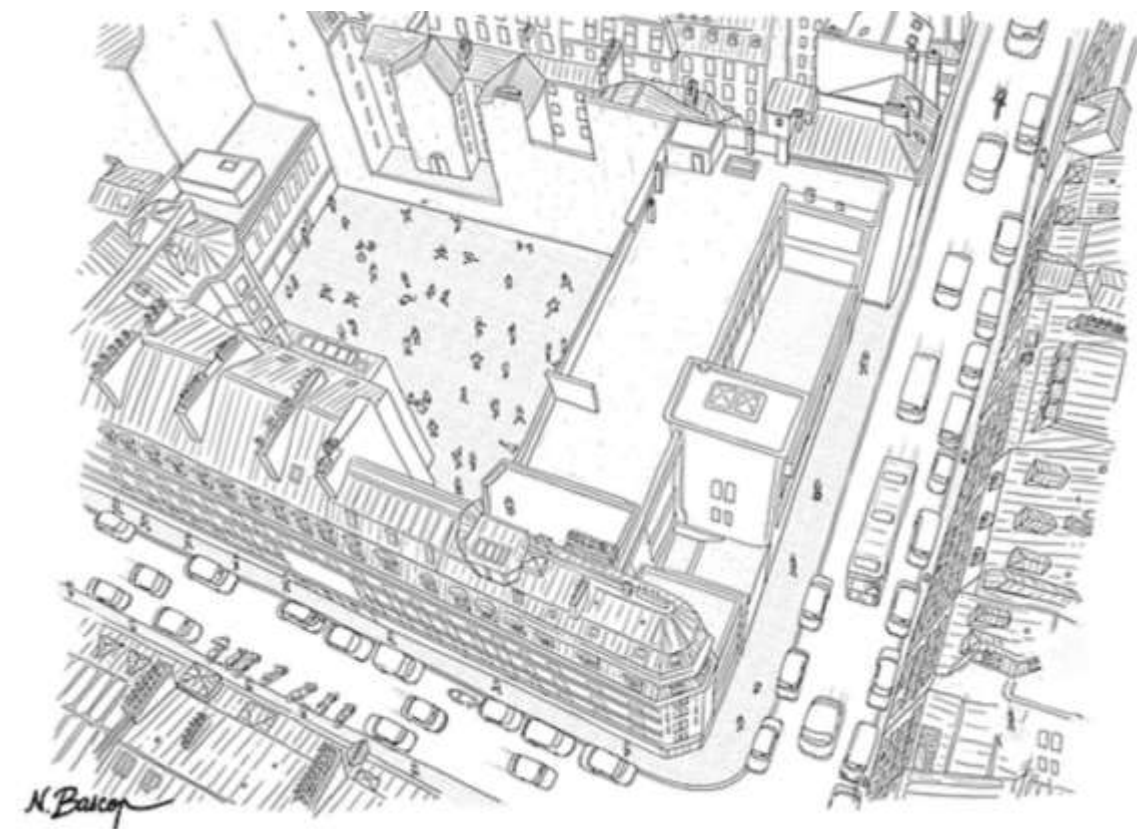
Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en « oasis ». L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous.

Pensées comme de véritables îlots de fraîcheur au cœur des quartiers, ces cours pourront accueillir un public plus large en dehors des temps éducatifs, et devenir notamment des « refuges » pour les personnes vulnérables durant les vagues de chaleur.



L'école et la rue aux écoles

Nouvelle centralité de quartier de la ville du quart d'heure



- 1 Une cour de récréation transformée en jardin ouvert le week-end
- 2 Une rue aux enfants piétonnisée au moins aux horaires de dépôt de l'enfant, et où l'on peut jouer avec la boîte à jeu
- 3 De nouveaux apprentissages pour les enfants autour de la culture, l'environnement, le bricolage, etc
- 4 Des repas bio, en circuits courts servis aux élèves dans les cantines
- 5 Une école avec une garantie environnementale : air, sols, perturbateurs endocriniens



Merci